

~~EXPERTYS~~



~~S~~
~~Y~~

~~T~~
~~R~~
~~E~~

ADEPAPE 40

Maison des Associations
24 Bd F.de Candau
Bât 3 Bureau 13

40 000 MONT-DE-MARSAN

Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

~~E~~
~~U~~

~~P~~
~~E~~
~~X~~
~~W~~

EXPERTYS AUDIT SARL

Parc Cadera Sud
4 Avenue Ariane
33700 MERIGNAC

Tel : 05 56 50 54 50
Email : expertys-audit@groupe-expertys.com



EXPERTYS AUDIT SARL

Membre du Groupe EXPERTYS

Société de Commissariat aux comptes

Adresse administrative : Parc Cadéra Sud 4 Avenue Ariane 33700 MERIGNAC

Tél 05 56 50 54 50 - Email : expertys-audit@groupe-expertys.com

ADEPAPE 40

24 Boulevard F. de Candau

Bâtiment 3 – Bureau 13

40 000 MONT DE MARSAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée des membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

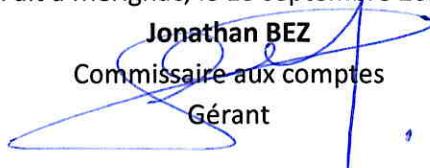
ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 18 septembre 2020


Jonathan BEZ
Commissaire aux comptes
Gérant

COMMISSAIRE AUX COMPTES DOCUMENTS VISES par le

BILAN DE L'ASSOCIATION

ACTIF		Exercice 2018	
Objet	Montant brut	Amortissement & provisions	Net
I - ACTIF IMMOBILISE			-0,01
mobilisations corporelles	3 159,71	3 159,72	
* Logiciel 27/09/2012 : Pack office 07/07/2015 : Pack Office nouvel Ordinateur 05/08/2015 : EBP Paye : EBP Logiciel Adhérent	1 271,27 199,55 502,80 474,12 94,80	1 271,27 199,55 502,80 474,12 94,80	
* Matériel de bureau et matériel informatique 18/10/2012 : Ordinateur 27/04/2015 : Nouvel ordinateur	1 351,29 638,50 712,79	1 351,30 638,50 712,80	
* Mobilier 10/04/1985 : Bureau Pilote avec retour	537,15 537,15	537,15 537,15	
mobilisations financières	70 209,40	70 209,40	
* Parts sociales : Caisse Epargne	8 000,00	8 000,00	
* Prêts et avances (annexe jointe)	62 209,40		
Solde au 31/12/2016 prêts d'honneur Jeunes Majeurs alloués en 2017 prêts d'honneur alloués en 2017 PV carence Remboursements de l'année 2017			62 209,40
	73 160,11	3 159,72	70 209,40
			TOTAL

Comptes comptables		
20 - 21	205	
	2183	
	2184	
26 - 27	261	
	274	

ACTIF		Exercice 2019		Exercice 2018	
Comptes comptables	Objet	Montant brut	Amortissement & provisions	Net	
I - ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations corporelles					
20 - 21		5 610,11	3 498,75	2 111,36	
2183	* Logiciel 27/09/2012 : Pack office 07/07/2015 : Pack Office nouvel Ordinateur 05/08/2015 : EBP Paye EBP Logiciel Adhérent 20/09/19 Actuel Bureau EBP logiciel * Matériel de bureau et matériel informatique 18/10/2012 : Ordinateur 27/04/2015 : Nouvel ordinateur	3 721,67 199,55 502,80 474,12 94,80 2 450,40 1 351,29 638,50 712,79	1 610,30 199,55 502,80 474,12 94,80 339,03 1 351,30 638,50 712,80	2 111,37 0,00 0,00 0,00 0,00 2 111,37 -0,01 0,00 -0,01	
2184	* Mobilier 10/04/1985 : Bureau Pilote avec retour	537,15 537,15	537,15 537,15	0,00 0,00	
26 - 27	Immobilisations financières		76 105,84	76 105,84	
261	* Parts sociales : Caisse Epargne	8 000,00		8 000,00	
274	* Prêts et avances (annexe jointe)	68 105,84		68 105,84	
	prêts d'honneur Jeunes Majeurs alloués en 2016 prêts d'honneur alloués en 2016 PV carence Remboursements de l'année 2016 Prêt annulé				
	TOTAL I	81 715,95		3 498,75	78 217,20

		II - ACTIF CIRCULANT	
Créditeur et débiteurs divers		14 758,83	14 758,83
* AJM caution layers		3 794,25	
* AJM Avance sur Caf / bourse - remb à recevoir		10 964,58	
Produits à recevoir		0,00	0,00
* Fournisseur			
Charges constatées d'avance		0,00	0,00
* Timbres			
* EBP maintenance Compta-Paye			
* AJM -janvier 2017			
Banque		183 829,73	183 829,73
* Banque CIC Compte Courant		7 259,90	
* Banque CIC Livret A Sup Association		95 842,37	
* Banque CIC Livret Association		68 593,89	
* Banque Caisse Epargne : Compte courant		8 504,50	
* Banque Caisse Epargne : CSL régional		3 021,81	
Caisse		607,26	607,26
TOTAL II		199 195,82	199 195,82
TOTAL I + II =		280 911,77	3 498,75
			277 413,02

II - ACTIF CIRCULANT	
Crediteur et débiteurs divers	
* AJM caution Ordinateur	20 476,95
* AJM Avance sur Caf / bourse - remb à recevoir	1 888,00
	18 588,95
	0,00
	20,00
Produits à recevoir	
* Indemnités journalières 2017 reçus début 2018	20,00
* Adhésion 2017 reçus début 2018	
Charges constatées d'avance	
* Timbres	2 887,00
* EBP maintenance Compta+Paye	2 887,00
* AJM - Janvier 2018	
Banque	153 138,02
* Banque CIC Compte Courant	2 973,73
* Banque CIC Livret A Sup Association	70 562,00
* Banque CIC Livret Association	68 083,27
* Banque Caisse Epargne : Compte courant	8 503,00
* Banque Caisse Epargne : CSL régional	3 016,02
	149,09
Faïsse	149,09
TOTAL II	176 651,06
TOTAL I + II =	250 020,17
	3 159,72
	246 880,45

467 AJM caution AJM Av.Remb		
4687	486	51 5128 51293 51292 51296 51297

COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN DE L'ASSOCIATION

PASSIF		Exercice 2018		Exercice 2019	
Comptes comptables	Objet	Montant	Taux	Comptes comptables	Objet
1068				1068	
110				110	
12				12	
	TOTAL I	208 723,98			

I - CAPITAUX PROPRES			
Autres réserves	100 000,00	100 000,00	
Report à nouveau - Fonds de réserve associatif	153 774,27	153 774,27	
Résultat de l'exercice	-45 050,29	-45 050,29	
	TOTAL I	208 723,98	

II - CAPITAUX PROPRES			
Autres réserves	100 000,00	100 000,00	
Report à nouveau - Fonds de réserve associatif	108 723,98	108 723,98	
Résultat de l'exercice	28 465,31	28 465,31	
	TOTAL II	237 189,29	
			TOTAL I
			237 189,29

III - PROVISIONS POUR RISQUES			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques et charges sur prêts			
* adhérents 2002 - 2018	11 576,95	11 576,95	
Provisions pour risques et charges sur prêts			
* AJM	10 358,21	10 358,21	
Cautionnements			
* 2014 - 2012	0,00	0,00	
	TOTAL III	21 935,16	
			TOTAL II
			36 556,34

IV - DETTES			
Fournisseurs et comptes rattachés			
* Fournisseurs divers			
Factures à recevoir			
	40	4081	
			56,32
			56,32
Personnel et comptes rattachés			
* Personnel : solde salaire décembre à verser			
* Frais de déplacement à régler			
* Dettes provisionnées pour congés payés			
	42	4251	
			327,86
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
* URSSAF			
* Malakoff + Chorum			
* Charges sociales sur congés payés			
* Autres charges à payer			
	43	4282	
			666,89
Créditeurs et débiteurs divers			
* Indemnités journalières 2017 reçu début 2018			
Produits constatés d'avance			
* Produits constatés d'avance			
	487	487	
			0,00
			0,00
			0,00
	TOTAL IV	16 221,31	
			3 160,13
			TOTAL IV
			3 160,13
			TOTAL I + III + IV =
			276 905,76
			276 905,76

**COMPTES DE RESULTAT
DEPENSES D'EXPLOITATION**

DOCUMENTS VISES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes comptables	Objet	RÉALISÉ 2018	RÉALISÉ 2019
60	Achats		
6063	* Fourniture d'entretien	44,57	230,68
6064	* Fournitures de bureau	532,44	900,04
60641	* Fournitures informatiques	507,46	1 609,02
606411	* Matériel informatiques < 500 euros HT		
60642	* Matériel petit matériel de bureau		
6068	* Autres matières et fournitures		
607	* Achats de marchandises	18,00	28,45
61	Services extérieurs		
611	* Sous traitance Générale		4 053,50
61221	* Loyer Epson WF 6590 GRENKE		329,44
6132	* Location siège social		
61321	* Location salles	73,00	55,40
61551	* Entretien et réparations informatiques Ordi et Réseaux	70,20	111,00
6156	* Maintenance INFO (Antivirus - Dropbox)		1 456,86
61561	* Maintenance : Coût à la page - Imprimante	530,28	636,64
61562	* Maintenance : Contrat assistance logiciel EBP et PAYE	988,76	580,76
6157	* E.B.P. Compta Maintenance		
6157	* E.B.P. Paye DSN		
616	* Prime d'assurance	401,24	418,84
6168	* Assurance : Indemnité fin de carrière		
618	* Documentation	55,44	19,99
62	Autres services extérieurs		
621	* Animateur repas		384,12
6226	* Honoraires	1 950,40	2 578,80
6234	* Cadeaux		334,01
6237	* Publications		
6238	* Divers (pourboires - Dons courants)		
626	* Frais postaux	1 334,88	1 613,31
6263	* Affranchissement		
6265	* Téléphone	1 200,90	1 378,34
627	* Frais de services bancaires et assimilés	379,77	378,96
6278	* Autres frais de services bancaires		
625	Frais de déplacements		
6251	* Déplacement solidarité		210,00
625101	* Conseils d'administration	933,33	884,58
6251011	* Bureau	98,12	288,50
625102	* Conseils de famille des Pupilles de l'Etat	133,92	267,84
625103	* Commissions d'agrément à l'adoption	234,36	200,88
625105	* Assemblée Générale FNADEPAPE	340,26	1 238,03
625106	* Stages		62,00
625107	* Assemblée Générale 40		394,25
625108	* Assemblées Générales Hors Départements	676,04	283,95
625109	* Réunions diverses : forum, animation régionale, Journées	903,24	1 775,22
625110	* Enfance Maltraitée, Conférence Présidents...		
625110	* Schéma départemental	715,52	642,00
625111	* Permanences siège social		832,29
625112	* Commissions loisirs	363,10	425,03
625113	* Conférence des présidents		236,70
625114	* Formations diverses	327,87	441,80
625115	* Animation régionale		
625116	* URADEPAPE Nelle Aquitaine	155,00	217,00
625117	* Révisions aux comptes		
626	Frais de mission		
625601	* Conseils d'Administrations	50,00	121,45
625605	* Assemblée Générale FNADEPAPE	321,63	862,77
625609	* Réunions diverses	405,00	132,00
625611	* Permanences siège social		
625613	* Conférence des présidents	29,90	305,15
6256101	* réunion de bureau		
625615	* Animation régionale		
625616	* URADEPAPE Nelle Aquitaine		
627	Sorties organisées - Réceptions		
618500	* Assemblée générale Landes		
62573	* Réceptions : frais assemblée générale 40	2 400,52	1 769,58
625810	* Repas champêtre de l'amitié	406,00	491,00
625820	* Gouter de noël	810,30	450,53
625840	* Sortie printemps	390,00	
625860	* Forum des associations		
63	Impôts et taxes		
6333	* Participation des employeurs à la formation	180,00	2 279,00
64	Rémunération brute du personnel		
641	* Rémunération de personnel		
641	* Rémunération Emploi Avenir	24 758,65	39 959,34
64111	* Rémunération administrative		
64112	* Rémunération /CUI	13 241,55	16 557,95
6412	* Indemnités congés payés	23 172,58	18 706,03
6414	* Indemnités et avantages divers	-1 711,77	
		30 000,00	720,00
645	Charges sociales - 2 salariées dont CUI		
6451	* URSSAF - Malakoff - Mutex	19 435,21	12 389,32
6452	* Mutuelle Prévoyance Obligatoire - Myriade	756,11	1 272,74
6453	* CPM retraite et prévoyance	3 482,40	3 920,05
6454	* ASSEDIC		
6458	* Charges sf/indemnités congés payés	-598,91	
647	Médecine du travail		
6475	* Médecine du travail et pharmacie	163,36	224,76
648	* Autres charges du personnel	104,01	400,00
6572	Primes de naissance		
6572	* Primes de naissance	301,00	616,00
6573	* Primes de mariage	154,00	77,00
6574	* Secours décès	639,00	385,00
6575	* Aides Insertion Jeunes Majeurs	126 726,36	41 009,30
6576	* Secours d'urgence	1 170,00	23 250,92
6577	* Primes de noel	2 300,00	3 150,00
65	Charges de gestion courantes		
6516	* Droits d'auteurs et de reproduction SACEM	73,23	229,90
6586	* Cotisation vie statutaire		33,00
65861	* Cotisation annuelle FNADEPAPE	360,00	500,00
65862	* Cotisation annuelle URADEPAPE	330,00	300,00
65863	* Cotisation annuelle Garage Avenir Solidaire		
658	* Autres charges de gestion courantes	17,34	11,78
6718	* Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	427,80	
68	Dotations aux amortissements et provisions		
681	* Incorporelles et Corporelles	77,22	339,03
6815	* Provisions pour risques et charges sur prêts d'honneur	5 440,50	16 010,18
TOTAL GENERAL DES CHARGES		268 781,09	212 721,98

COMPTES DE RESULTAT
PRODUITS D'EXPLOITATION

Comptes comptables	Objet	RÉALISÉ 2018	RÉALISÉ 2019
74	<u>Subventions :</u> 7413 * Conseil Départemental - Fonds spécifiques aux jeunes - Fonctionnement - Mi temps supplémentaire : Contrat Emploi Avenir 7412 * Aide de l'Etat : Contrat Emploi Avenir et CUI 7413 * Service Animation des Landes 7414 * Mairie de Mont-de-Marsan 7414 * Communes 40 : . Cauna . Horsarrieu . Labatut . Saint-Vincent-de-Paul . Saint-Martin-de-Seignanx . Tarnos . Yzrosse 74141 * Subvention Club des Ainés 7415 * DDCSPP 7416 * Fondation Caisse Epargne Ecureuil	130 000,00 66 000,00 2 996,95 80,00 50,00 150,00 360,00	139 000,00 66 000,00 1 593,65 80,00 50,00 150,00
75	<u>Autres produits de gestion courante :</u> 756 * Cotisations adhérents 758101 * Participation adhérents repas Assemblée Générale 758102 * Participation adhérents repas de l'amitié 758103 * Participation adhérents sortie printemps 758104 * Participation adhérents grande sortie 758 * Produits de gestion courante	1 261,00 802,00 437,00 108,00 5,12	1 273,00 538,00 541,00 619,50 76,25 5,42
76	<u>Produits financiers :</u> 7683 * Intérêts Livret CIC	1 131,31	798,28
77	<u>Produits exceptionnels :</u> 7713 * Dons reçus adhérents+divers 77131 * Contributions volontaires : Frais kilométriques 7718 * Autres produits exceptionnels sur opérations courantes 772 * Produits sur exercices antérieurs 7723 * Cotisations adhérents exercices précédents	2 486,67 2 176,20 1 149,00 216,00	530,00 2 515,67 300,00 290,00
78	<u>Reprises sur amortissements et provisions :</u> 7815 * Reprise provision pour risques et charges	1 080,00	1 389,00
79	<u>Transfert de charges :</u> 791 * Transfert de charges d'exploitation 7911 * Transfert de charges sociales 7914 * Contributions volontaires : Ville de Mont-de-Marsan 7915 * Contributions volontaires : Administratif	13 241,55	8 879,57 16 557,95
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		223 730,80	241 187,29

RESULTAT DU COMPTE

	RÉALISÉ 2018	RÉALISÉ 2019
TOTAL DES PRODUITS	223 730,80 €	241 187,29 €
TOTAL DES CHARGES	268 781,09 €	212 721,98 €
Soit un résultat de	- 45 050,29 €	28 465,31 €